

En mai, il faut rester en sécurité !

Le printemps bat son plein, l'atmosphère se réchauffe progressivement et annonce le retour des activités en plein air, notamment le vélo, que nous abordons en premier dans cette newsletter. Dans notre article, vous trouverez tous les conseils pour arpenter les routes en toute sécurité. Le deuxième article traite des prestations abusives à domicile, qui visent principalement les personnes âgées et entraînent des conséquences néfastes sur le logement des victimes et l'environnement. En cas de réservation d'hébergement pour vos futures vacances, l'article sur l'arnaque à la location d'appartement vous donne les bons conseils afin de ne pas se faire avoir. Enfin, pour accompagner le début de la saison des randonnées, notre dernier article présente les conseils adaptés pour profiter pleinement de l'air pur de la montagne.

Comment assurer sa sécurité à vélo ?

Afin de rouler en toute sécurité et limiter les risques d'accident, notre article présente les règles générales de la sécurité à vélo : adapter la vitesse, être prêt à freiner, éviter les distractions, ne pas mettre de sac sur le guidon ou encore être visible. Veillez à équiper votre vélo en conséquence, à porter un casque et à emprunter les pistes cyclables uniquement, tout en gardant une distance respectable avec les autres cyclistes.

[Le vélo en toute sécurité](#)

Prestations abusives à domicile

Ce type d'arnaque vise principalement les personnes âgées. Les faux prestataires proposent des services d'entretien (vitres, façade, toits, volets, ...), souvent à des prix très élevés. Le plus souvent, les escrocs empochent l'argent sans réaliser le service, mais ils peuvent également le réaliser sans que la prestation ne corresponde à ce qui était convenu au départ, tout en occasionnant des dégâts environnementaux en raison de l'utilisation de matériaux nocifs. De plus, ils peuvent exercer des pressions sur les victimes pour qu'elles paient plus cher que le devis initial. Vous trouverez tous nos conseils pour vous protéger de cette arnaque dans notre article.

[Protégez-vous des arnaques à domicile](#)

Comment éviter les arnaques à la location d'appartement ?

Le but est d'obtenir un paiement anticipé pour une offre proposée sur les sites de location d'appartement ou de maison. L'offre est très avantageuse, le logement est moderne et il est disponible immédiatement. Cependant, l'escroc n'est jamais disponible pour une visite, mais demande quand même une copie de votre pièce d'identité et d'autres informations personnelles. Il peut également se faire passer pour un notaire ou un avocat. Une fois le virement envoyé, l'escroc disparaît avec votre argent. Retrouvez tous nos conseils de prévention dans notre article, afin de pouvoir repérer les comportements suspects et éviter de se faire avoir.

[Se protéger des arnaques à la location d'appartement](#)

Guide pour une randonnée en montagne agréable et sûre

En Suisse, d'après le Bureau de prévention des accidents (BPA), environ 37 000 accidents en montagne sont signalés chaque année. Pour réduire le risque d'accident, les randonneuses et randonneurs avertis prêtent attention à la préparation, l'évaluation, l'équipement et le contrôle en cours de route. Il est important de connaître ses limites, d'avoir un équipement adapté et de

planifier l'itinéraire en amont. En cas de fatigue ou de conditions météorologiques défavorables, n'hésitez pas à opérer un demi-tour. Les informations complètes se trouvent dans notre article.

[Partir en randonnée en toute sécurité](#)

Tendances sécuritaires

Par rapport au mois de mars 2026, le mois d'avril 2026 a connu une diminution moyenne de la cybercriminalité et une diminution non significative des agressions. En revanche, on observe une augmentation non significative des vols de manière générale, une augmentation légère des cambriolages ainsi qu'une augmentation moyenne des escroqueries / extorsions et des incivilités.

[Statistiques](#)

E-mail d'accompagnement pour les communes / postes de gendarmerie

Bonjour,

Pour ce mois de mai, nous avons choisi en premier lieu d'aborder la question de la sécurité à vélo, afin de réduire au maximum le risque d'accident sur les routes. Le deuxième article traite de l'arnaque aux prestations abusives à domicile, qui entraînent des conséquences néfastes sur l'environnement et les logements des victimes. Le troisième article aborde l'arnaque à la location d'appartements, dont il faut se méfier lorsque vous réservez des appartements pour vos futures vacances. Enfin, le dernier article présente les conseils pour pratiquer la randonnée de montagne en toute sécurité.

De la sorte, nous vous invitons à consulter notre site votrepolice.ch pour plus de précisions.

Avec nos meilleures salutations

La Division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise